

RW/933/2020/4088/2016/2

Lot 2

- Bois mesurés au compas et cubage à hauteur recoupe et décroissance. - En rappel et en complément de l'article 38 du cahier des charges et dans un objectif de préservation des semis naturels et prévention de dégâts au pied des arbres réservés : * Abattage et ébranchage manuel obligatoire sur l'ensemble du lot. * Recoupe obligatoire des grumes avant débusquage est de 21 mètres. * L'abattage et le débusquage se feront de manière simultanée. Par "simultané" on entend qu'un bois abattu devra être débardé avant de procéder à l'abattage d'un bois suivant. - Dans le C. 157, obligation pour le débardage d'utiliser les cloisonnements d'exploitation. - L'acheteur est tenu d'abattre, d'écorcer et d'évacuer les épicéas scolytés des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	186	--
Volume grumes	1 157,960	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 157,960	m ³
Cube moyen	6 226	dm ³
Circonférence moyenne	167,312	cm
Surface de coupe	10,209	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886 --	
Triage	Triage De Cedrogne --	
Propriétaire	Bruges Cpas --	
Lieu(x)-dit(s)	LA POINTE DU BOIS, HAIE DU JOLY PRE --	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2020 à 10:30 Restaurant des Contes de Salmes rue Jean Bertholet 6 6690 VIELSALM --	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Champignon Normal		Douglas Amélioration Bordure Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	13		-		-		11	
35	10		-		-		6	
		0,820						0,600
45	13		-		-		5	
55	7		-		-		3	
		2,626						1,062
65	4		-		-		1	
		1,144						0,286
75	4		-		-		1	
85	1		-		-		1	
		2,029						0,895
105	3		-		-		-	
		2,451						
135	1		-		-		-	
145	1		-		-		-	
		3,225						
195	-		-		-		1	
								3,918
205	-		-		-		11	
215	-		-		-		10	
225	-		-		-		8	
235	-		-		-		1	
245	-		-		-		2	
								159,839
255	-		-		-		1	
265	-		-		-		2	
285	1		-		-		-	
295	5		-		-		-	
305	9		-		-		-	
315	3		-		-		-	
325	2		-		-		-	
335	1		-		1		-	
345	7		1		-		-	
355	7		-		-		-	
365	4		-		-		-	
375	4		-		-		-	
385	2		-		-		-	
395	1		-		-		-	

	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Champignon Normal		Douglas Amélioration Bordure Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
		862,437		16,708		11,705		23,280
Total grumes	103	874,732	1	16,708	1	11,705	64	189,880
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Epicéa Amélioration Bordure Normal		Sitka Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	-		-		2	
						0,756
95	-		-		1	
115	-		-		2	
						2,749
135	-		-		1	
						1,421
205	2		-		-	
215	2		-		-	
225	3		-		-	
235	3		-		-	
		51,890				
255	-		1		-	
				8,114		
Total grumes	10	51,890	1	8,114	6	4,926
Houppiers/Taillis	-		-		-	